NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°R28-2026-218

PUBLIÉ LE 13 OCTOBRE 2026

Sommaire

Rectorat de la région acédémique Normandie /

R28-2026-10-13-00004 - Arrêté composition membres CCP 29-09-2026 (2 pages) Page 3

Rectorat de la région acédémique Normandie

R28-2026-10-13-00004

Arrêté composition membres CCP 29-09-2026

ACADÉMIE
DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté du 29 septembre 2026

désignant les membres à la commission consultative paritaire des agents contractuels exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves

La rectrice de la région académique Normandie,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2010-751 du 05 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2002-662 du 25 avril 2022 modifiant les dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat

Vu l'arrêté du 27 juin 2011 modifié instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions au sein de l'Education Nationale ;

Vu la circulaire du 27 juillet 2022 relative à l'organisation des élections professionnelles du 1er décembre au 8 décembre 2022 ;

Vu le procès-verbal du 8 décembre 2022 proclamant les résultats des élections (scrutin du 1er décembre 2018 au 8 décembre 2022).

ARTICLE 1 : Présidence

La Commission Consultative Paritaire (CCP) compétente à l'égard des agents contractuels exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves l'académie de Normandie est présidée par Madame Natacha CHICOT, Rectrice de la région académique Normandie.

En cas d'empêchement, la présidence est assurée par Monsieur Jérôme COLSON, Secrétaire Général d'Académie Adjoint, Directeur des relations et des ressources humaines, dûment désigné à cet effet.

ARTICLE 2 : Composition

La commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves est composée comme suit :

I – REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

- Membres titulaires
  - Madame Natacha CHICOT, Rectrice de l'académie de Normandie,
  - Monsieur Jérôme COLSON, Secrétaire Général d'Académie Adjoint, Directeur des relations et des ressources humaines,
  - Madame Pascale BURÉ, Cheffe de la Division des Personnels Accompagnant les Elèves,
  - Monsieur Christophe BODONYI, Secrétaire Général de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Seine Maritime,
  - Monsieur Yann GRESSUS, Principal du collège Victor HUGO à GISORS (27),
  - Madame Nathalie TUTRUT, Co-pilote du PIAL de Cherbourg ville et Proviseure adjointe du lycée Tocqueville de Cherbourg-en-Cotentin, (50)

- Membres suppléants

  - Monsieur François FOSELLE, Secrétaire général de la région académique et de l'académie de Normandie,
  - Monsieur Ludwig VALLOIS, Adjoint du Directeur des relations et des ressources humaines,
  - Monsieur Jean-Claude CLERVAUX, Adjoint à la Division des Personnels Accompagnant les Elèves,
  - Monsieur Arnaud SIMON, Secrétaire Général de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Calvados,
  - Madame Natacha BOTSULA, Pilote de PIAL et Inspectrice de l'Education Nationale circonscription Rouen Nord (76),
  - Monsieur Cédric DELALONDE, Pilote PAS et Proviseur du LP Elisa Lemonnier de Petit-Quevilly (76).

II REPRESENTANTS DU PERSONNELS

- Membres titulaires

  - Madame Maria BENACHOUR, AESH, PIAL Rouen Nord - 76 - SUD EDUCATION,
  - Madame Sandra BERNAY, AESH, PIAL BOIS-GUILLAUME Interdegré – 76 - FNEC FP FO,
  - Monsieur Sylvain COUTURIER, AESH, PIAL CLG Pablo Picasso Saint Etienne du Rouvray -76-CGT Educ'action,
  - Monsieur Denis DOS SANTOS MATOS, AED, CLG Marcel Pagnol - Gravigny - 27 - FSU,
  - Madame Emmanuelle DUVAL-LESEIGNEUR, AESH, PIAL4 Bueil - 27 - FSU,
  - Monsieur Guillaume MELZESSARD, AESH, PIAL Granville - 50 - FNEC FP FO.

- Membres suppléants

  - Monsieur Alain CATHERIN, AESH, PIAL 5 - Conches en Ouche - 27 - CGT Educ'action
  - Madame Stéphanie CERIZAY, AESH, PIAL Cherbourg Ouest - 50 - FSU,
  - Monsieur Guillaume CROCHEZ, AESH, PIAL Caen Sud - 14 FSU,
  - Monsieur Julien DELCROIX, AED, CLG Georges d'Amboise - Gaillon -27 - FNEC FP FO,
  - Madame Sabine LAMI, AESH, PIAL - BUEIL - 27 -- FNEC FP FO,
  - Madame Audrey LHOMER, AED, Lycée Victor Hugo - Caen - 14 - SUD EDUCATION.

ARTICLE 3 : Abrogation

Le présent arrêté abroge l'arrêté du 18 février 2026 portant précédemment désignation des membres de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves.

ARTICLE 4 : Entrée en vigueur

Le présent arrêté entre en vigueur à compter de sa publication.

ARTICLE 5 : Exécution

La rectrice de la région académique Normandie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rouen, le 29 septembre 2026

Le Secrétaire général de la région académique et de l'académie de Normandie

François FOSELLE